

Concours littéraire « Nouvelles des cimes pyrénéennes »

- Le règlement -

Participez au 1^{er} concours de nouvelles organisé par le Parc national des Pyrénées !

Article 1 : Entité organisatrice

Le Parc national des Pyrénées, établissement public national à caractère administratif, dont le siège est situé Villa Fould,
2 rue du IV septembre 65007 Tarbes, représenté par le Président et la Directrice,
organise le concours littéraire « Nouvelles des cimes pyrénéennes » en lien avec l'association Murmure du Monde, le bistrot-librairie du Kairn, l'association Entre Plumes et la bibliothèque d'Arrens-Marsous.

Article 2 : Le thème et les dates du concours

- Le texte, objet du présent concours, sera lié au thème des oiseaux, et l'action se déroulera principalement dans le Parc national des Pyrénées. Il comportera la phrase suivante :
« La vallée s'étire aussi loin que porte mon regard. Je n'ai plus qu'à déployer mes ailes, donner une impulsion et m'envoler. »
- Le concours lancé le **samedi 14 juin 2025 à 20 heures** sera clos le **samedi 15 novembre 2025 à minuit** pour toutes les catégories.

Article 3 : Conditions de participation

- La participation au concours est gratuite, elle implique l'entière acceptation du présent règlement sans possibilité de réclamation quant aux résultats.
- Le concours est ouvert à toute personne physique, à partir de douze ans, de nationalité ou de résidence française.
- Chaque participant pourra concourir en fonction de son âge dans l'une des deux catégories suivantes :

Catégorie adultes : 18 ans et plus.

Catégorie juniors : de 12 à 17 ans inclus.

Article 4 : Modalités de participation

- Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne - même nom, même prénom, même adresse postale - pendant toute la période du concours. Ces éléments devront figurer sur le bulletin de participation avec le titre du texte. Ces informations ne seront pas transmises au jury afin de garantir l'anonymat des participants pour la détermination des gagnants. De ce fait, **le manuscrit ne doit comporter aucune signature ou marque distinctive.**
- Le texte doit être écrit en langue française.
- Le candidat garantit qu'il en est l'auteur et que c'est un texte inédit - **jamais édité, diffusé, ou primé.**
- Le texte respectera le format de la nouvelle : situation initiale, élément déclencheur, déroulement, dénouement et chute.
- La nouvelle comportera obligatoirement un titre et la phrase suivante « *La vallée s'étire aussi loin que porte mon regard. Je n'ai plus qu'à déployer mes ailes, donner une impulsion et m'envoler* ». Son contenu devra être en rapport avec le thème des oiseaux et l'action devra se dérouler principalement dans le Parc national des Pyrénées.
- Le registre choisi sera entièrement libre (*policier, humoristique, science-fiction, aventure, naturaliste, historique, etc.*) dans le respect des règles de moralité publique et de savoir-être.
- Le texte comportera entre 15000 et 20 000 signes maximum (*espaces comprises*).
- La mise en page à respecter est la suivante :
Police Times New Roman taille 12 ; interligne 1,5 ; texte justifié ; sans puce dans le texte.
Le nombre de caractères devra être indiqué à la fin de la nouvelle ;
Les feuilles, seront numérotées 1/3 ; 2/3 ; 3/3 pour trois feuilles ;
Les marges seront de 1,5 centimètres ;
Le titre figurera en taille 14 en haut de la première page de texte.
- Le recours à des techniques d'intelligence artificielle (*type ChatGPT ou autre*) est prohibé. Nous préférons qu'un humain bénéficie du prix plutôt qu'un robot...
- Sont exclus de toute participation au concours les organisateurs et membres de jury.

Article 5 : Modalités d'envoi des nouvelles

Les manuscrits seront adressés **avant le samedi 15 novembre 2025 minuit** par mail en pièce jointe, au format pdf, Word, Openoffice ou Libreoffice à l'adresse suivante :

concoursnouvelles@pyrenees-parcnational.fr

Objet du mail : Titre et catégorie de la nouvelle.

Deux fichiers joints :

Le fichier du texte dont le nom sera le titre de la nouvelle.

Le bulletin d'inscription complété.

Article 6 : Jury et résultats

- Les textes dont les auteurs n'auront pas respecté les règles des articles précédents ne seront pas transmis au jury.
- Le jury sélectionnera les œuvres significatives par leur originalité, leur qualité d'écriture, leur respect de la thématique, la syntaxe et l'orthographe pour chaque catégorie lors des délibérations.
- Le jury clôturera ses délibérations au plus tard le mercredi 25 mars 2026.
- Les décisions du jury seront sans appel.
- Les résultats seront envoyés aux participants par mail et ensuite publiés sur la page dédiée du site web du Parc national des Pyrénées :
<https://www.pyrenees-parcnational.fr/fr/actualites/concours-litteraire-nouvelles-des-cimes-pyreneennes>

Article 7 : Composition du jury de la 1^{ère} édition 2025/2026

Le jury est composé de professionnels du monde la littérature et de naturalistes.

Karine Depeyre – Présidente des jurys	Fondatrice du bistrot-librairie Le Kairn – Arras en Lavedan
Jury catégorie Adultes	
Etienne Farand	Chef de secteur du val d'Azun pour le Parc national des Pyrénées et scientifique naturaliste.
Mathilde Walton	Directrice et programmatrice du Festival Murmure du monde
Gwendy Vincent	Membre de l'association Entre Plumes
Julien Moreau	Responsable de la Librairie des voyageurs
Marc Empain	Ancien garde du Parc national des Pyrénées, naturaliste et conteur
Aurélien Méchain	Président du Festival Nature Nomade
Jury catégorie Juniors	
Delphine Pelletier	Chargée de mission éducation à l'environnement
Laurence Muguet	Ecrivaine, journaliste et coordinatrice de la bibliothèque d'Arrens-Marsous
Gaspar Bouillat Johnson	Directeur des publics, Festival Murmure du monde
Référent pédagogique collège-lycée	
Club ados Arrens-Marsous	

Article 8 : Les prix

- Les prix seront remis par Madame Clara Arnaud, marraine de cette édition du concours.
- Le concours récompensera les trois premiers prix de chacune des catégories. Ces prix seront offerts par le Parc national des Pyrénées :

	<i>Adultes</i>	<i>Juniors</i>
<i>1^{er} prix</i>	-Un beau-livre sur les Pyrénées et un roman. -Publication de la nouvelle dans le magazine Empreinte du Parc national des Pyrénées et un autre magazine (le nom sera donné ultérieurement)	-Un beau-livre sur les Pyrénées et un roman. -Publication dans un magazine (le nom sera donné ultérieurement)
<i>2^{ème} prix</i>	Un beau-livre sur les Pyrénées	
<i>3^{ème} prix</i>	Livre naturaliste	
<i>Une demi-journée, pour tous les lauréats toutes catégories confondues avec les gardes du Parc national des Pyrénées dans le val d'Azun</i>		

- La remise des prix aura lieu en juin 2026, lors de la 6^e édition du festival Murmure du monde dans le val d'Azun (Hautes-Pyrénées).
- Les candidats primés s'engagent, dans la mesure du possible, à être présents ou représentés lors de la remise des prix.

Article 9 : Responsabilité

Le Parc national des Pyrénées ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, il était amené à écarter, prolonger, reporter, modifier ou annuler le concours à tout moment si les circonstances l'exigent.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du concours, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue du concours et ses gagnants. Le jury se réserve le droit d'exclure du concours toute personne qui aurait triché ou troublé le bon déroulement du concours.

Les participants garantissent être les seuls détenteurs des droits de propriété intellectuelle des manuscrits transmis dans le cadre de ce concours et les manuscrits ne doivent jamais avoir fait l'objet d'une publication.

Les participants cèdent leurs droits d'auteur, ce qui induit le droit pour le Parc national des Pyrénées de publier, diffuser et exposer les œuvres primées pour une durée de cinq ans.

Le Parc national des Pyrénées se réserve la possibilité de divulguer l'identité du gagnant (*prénom et nom*) ou son pseudonyme, selon son souhait.

Article 10 : Réclamation

À l'issue de tout envoi, un accusé de réception vous parviendra dans les plus brefs délais.

En cas d'incertitude sur la réception de votre nouvelle, ou d'absence de réponse, vous pouvez adresser un courriel à cette adresse mail :

concoursnouvelles@pyrenees-parcnational.fr

Merci de bien vouloir respecter toutes les contraintes de ce règlement.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable des dysfonctionnements pouvant intervenir dans le cas des échanges de fichiers par mail ou Internet.

Fait à Tarbes, le vendredi 6 juin 2025.